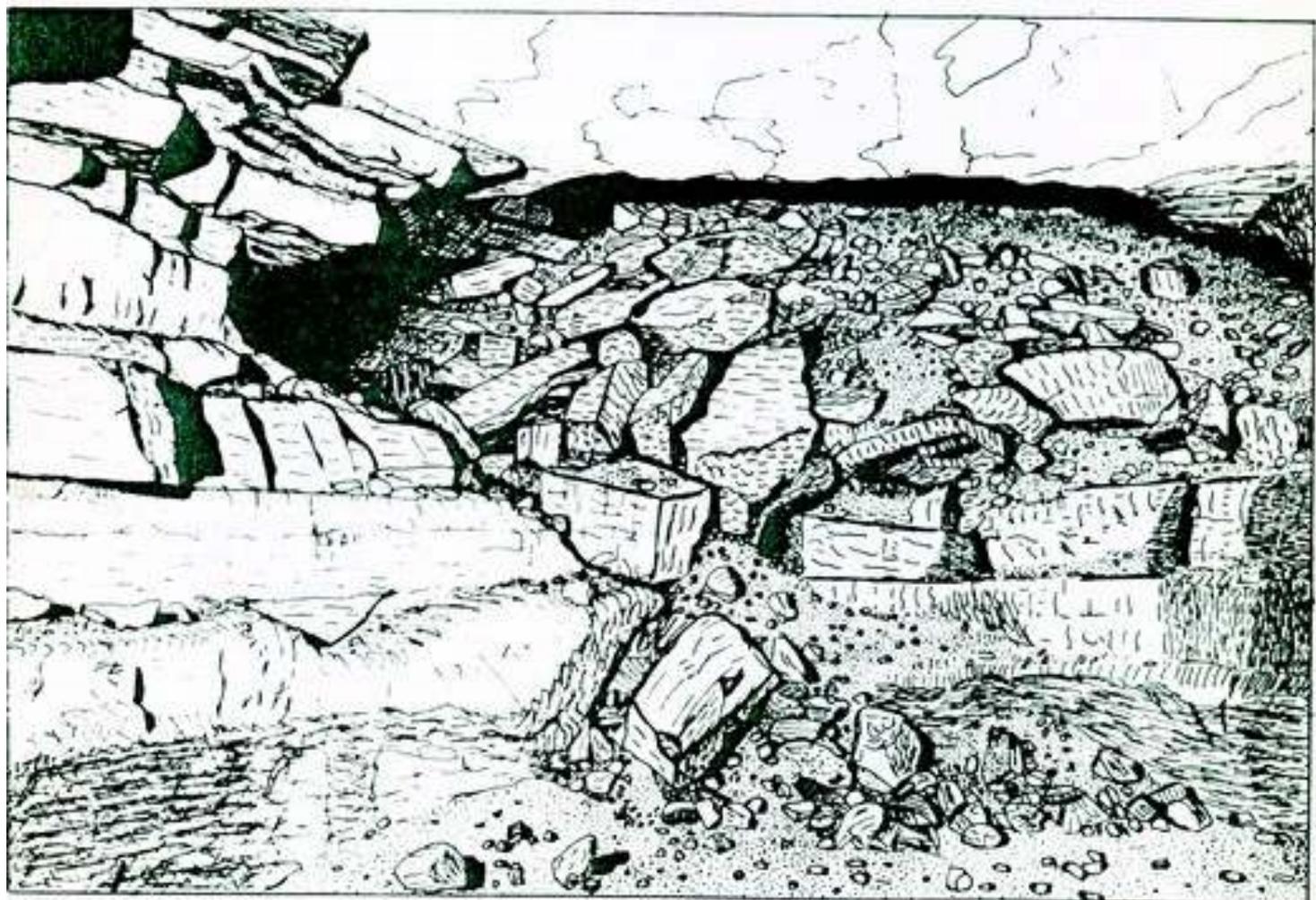


André RAYROLES

Extrait - Liaison Sehdacs n°08 - 1988

LES CARRIÈRES
DE SAINT MAURICE
HISTORIQUE DES FONTIS
ENTRE 1860 ET 1910



Fontis dans une carrière souterraine de calcaire (RC).

Saint-Maurice (94) est une petite commune de 12000 habitants et de 125 hectares située sur le plateau qui domine la rive droite de la Marne à 9 kilomètres de Paris Notre-Dame, limitée à l'Est par Joinville-le Pont et Saint-Maur-des-Fossés, à l'Ouest par Charenton-le-Pont, au Nord par le Bois de Vincennes et au Sud par la Marne.

La commune est sous-minée par des carrières de calcaire grossier dont les entrées en bouche de cavage ont toutes disparues, les dernières au siècle dernier. Il ne reste plus aucun vestige des carrières le long de la Marne, de Saint-Maurice à Saint-Maur. Seuls des travaux d'urbanisme permettent de retrouver au hasard des sondages des galeries oubliées comme ce fut le cas dans le chantier Eugène DELACROIX en 1973 et 1985. Ces carrières ont été exploitées par la méthode des piliers tournés à partir du 16^e siècle. Cette méthode qui consiste à enlever seulement une partie de la masse utile en réservant l'autre pour supporter le terrain supérieur n'est pas sans présenter des inconvénients. Il est inévitable que l'exploitant en cherchant à tirer le maximum de blocs réduise au minimum la dimension des piliers et leur donne des formes irrégulières, les piliers se désagrègent peu à peu et faiblissent. Les carrefours qui présentent un grand vide sans appui sont naturellement des points particulièrement menacés.

Le creusement d'une excavation fait perdre aux terrains leur appui latéral et de ce fait modifie les contraintes de son voisinage. Sur la paroi la contrainte orthogonale est annulée mais celle tangente à la paroi est augmentée. Le régime des contraintes initiales se reforme progressivement à l'intérieur du terrain. Un vide est ainsi entouré d'un volume de terrain détendu face au vide mais surcomprimé tangentiellement. Les bancs de pierre sont en outre séparés par des couches de calcaires marneux très tendres qui résistent mal à la pression horizontale des terrains supérieurs lesquels fléchissent, se cassent et tombent. Le terrain de recouvrement immédiat du calcaire est constitué d'alternances de marnes et de caillasses. Celles-ci n'étant plus soutenues par le "banc de roche" ou "banc de cuivre" laissé en ciel de carrière descendent successivement dans le vide inférieur, le ciel se creuse en forme de dôme désigné sous le nom de cloche de fontis. Les débris s'accumulent en un tas conique qui s'élève à l'intérieur de la cloche de telle sorte, qu'en raison de l'étendue et de la hauteur des vides, les remblais qui gagnent plus rapidement en largeur qu'en hauteur n'arrivent jamais à arrêter ou même ralentir les désagréments des terrains de recouvrement. Cette dislocation peut se poursuivre et provoquer un effondrement des terres meubles de surface et provoquer une excavation : le fontis est alors venu à jour. Après cette digression un peu longue, voyons le sujet de cet article.

RUE DES EPINETTES.

La rue des Epinettes ou ancien chemin menant à Saint-Maur, cote moyenne d'altitude 55,50 m.

Ce pauvre chemin a été défoncé en 1824 par les voitures lourdement chargées venant des carrières du Sieur LARUZE, redéfoncé en novembre 1839 par des charettes s'enfonçant jusqu'aux moyeux et tirées par quatre chevaux au lieu d'un, transportant les matériaux de construction de l'hôpital Esquirol (asile de Charenton) et en 1857 éboulement des talus bordant la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny anciennement rue de la Montagne Saint-Mandé et auparavant ruelle de l'Eguillier.

Dans la nuit du 25 septembre 1862 un important affaissement provoqua la panique et vida les immeubles des numéros 14,16,18 et 20 de leurs occupants tandis que le chemin se fissurait dans toute sa largeur. Une visite du sous-sol effectuée le lendemain par Mr. MULLER, Surveillant de travaux, et Mr. LAME FLEURY, Inspecteur des carrières, permit de dresser un plan d'un secteur inconnu du Service des Mines (dépendant du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, Arrondissement minéralogique de Paris). Le crédit de 10 000 F mis annuellement à la disposition de ce service pour les consolidations souterraines des voies vicinales dans le département de la Seine sauf Paris fut entièrement "englouti" dans les travaux nécessitant le fonçage de cinq puits, ce qui n'empêcha pas la Commune d'envoyer deux ans plus tard un mémoire d'entrepreneur de charpente représentant quelques centaines de francs pour se faire rembourser.

Je n'ai pas pu trouver trace du fontis de 1875 indiqué sur les cartes de l'Inspection des carrières par contre la date de 1894 correspond à un fontis important à l'angle de la rue Adrien Damaix (depuis le 10 avril 1914) anciennement rue du Plateau et avant rue Napoléon (Napoléon III, la plupart des rues de ce quartier ont été ouvertes après l'inauguration en 1857 de l'Etablissement national des convalescents, maintenant Hôpital national de Saint-Maurice, 14 rue du Val d'Osne). On procédera à un examen du sous-sol mais les travaux furent à la charge de la Commune, cette voie n'étant pas un chemin vicinal.

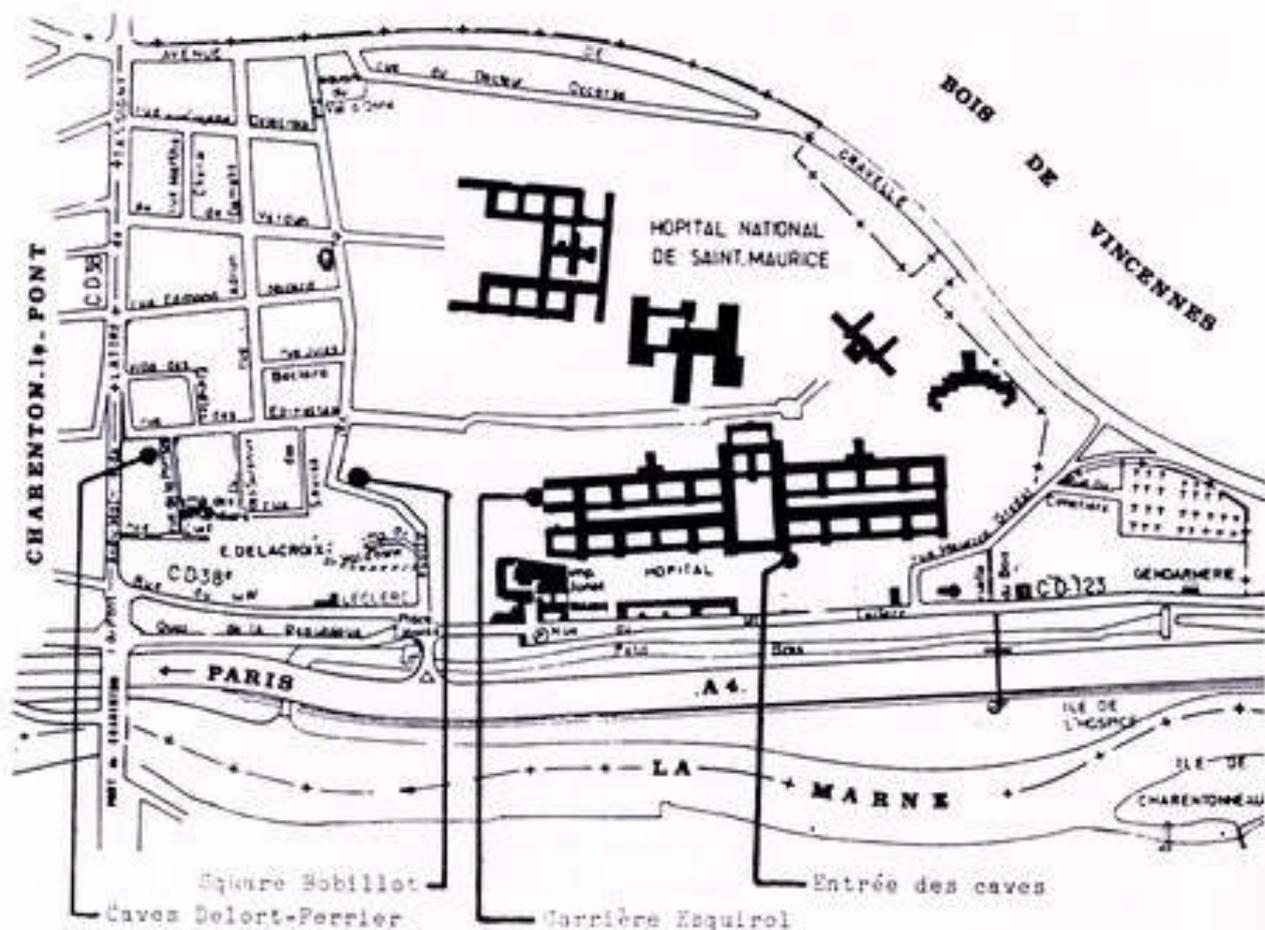
Le 30 novembre 1907 un fontis excessivement important se produisit dans la cave de Mme ROBLET au 9 rue des Epinettes et la maison se trouva presque suspendue dans le vide et il fallut plus de 300 m³ pour combler les cavités sous ce pavillon situé presque en face des anciens Etablissements DELORT-PERRIER, bien connu des anciens du C.A.P.R.A. pour ses fabuleuses caves-carrières injectées en 1984.

Le 15 avril 1908 un autre fontis important se produisit à l'angle de la rue des Epinettes et de la rue du Val d'Osne (à la hauteur de l'ancien square Bobillot supprimé en 1986 avec son escalier d'accès aux carrières de l'hôpital Esquirol, injectées en 1986). On profita de cette occasion pour déplacer la bouche d'incendie située à cet endroit. La Commune fit remblayer le fontis et refaire le pavage. Le 24 juin 1909 nouveaux problèmes face au 30 de cette même rue et constatés par Mr. REVOL Agent voyer de la Commune. De nouveau on fit remblayer les vides et refaire le pavage pour rien car le 7 juillet 1909 même problème au même endroit.

Suite à ce dernier incident la Compagnie générale des eaux en contrat avec la Commune depuis le 5 avril 1864 et renouvelé le 2 septembre 1899 redoutant que d'autres problèmes de carrières venant à se produire n'occasionnent la rupture de la canalisation d'eau chargea un de ces agents d'examiner le sous-sol et après entente avec le Service des Mines, Mr. SIMBOISELLE conduit par Mr. HERNAEZ put se faire rouvrir un puit situé en face du 30 rue Val d'Osne (la Municipalité ayant refusé l'accès des autres puits), descendre à l'aide d'un treuil et explorer une partie des galeries du quartier, visite instructive qui permit de constater que la situation était préoccupante et que la plupart des voies étaient rendues inaccessibles par les éboulements. Par mesure de sécurité la Compagnie des eaux fit fermer l'eau privant tout le quartier du 4 au 14 août 1909. Mais la population pu se ravitailler aux deux cols de cygne mis en place sur les bouches d'incendie avoisinantes en attendant la fin des travaux.

Je dois signaler que dans un courrier du 10 décembre 1901 Mr. Felix QUEHAN chargé d'installer une conduite de 0,40m en grès vernissé pour l'assainissement signalait des incidents de chantier dus à des puits mal remblayés en face du 11 et du 13 rue des Epinettes ainsi qu'une canalisation d'eau mal placée, ce qui lui occasionnait des frais supplémentaires.

L'année 1909 se termina sans autres incidents. Il n'allait pas en être de même pour l'année 1910.



Partie Ouest de Saint-Maurice